

Les maires appellent à un développement social et familial durable.

Le monde ne nous appartient pas, il appartient aux générations futures, à nos enfants et à nos petits enfants.

Nous pensons que l'action des Maires a un aspect modélisant. Ceci nous amène donc à nous interroger de la façon suivante :

- Quel avenir social et humain désirons-nous pour nos enfants ? Les unions homosexuelles doivent-elles être encouragées ? Doivent-elles être présentées par la République comme un modèle de construction familiale et sociale ?
- Les modèles que se donne une société ne doivent-ils pas être ceux qui sont à même d'en assurer le meilleur développement humain ?
- Alors que nous invoquons souvent un « principe de précaution » en matière de gestion de notre environnement, nous ne prendrions pas le soin d'une vigilance accrue en matière de continuité sociale et humaine pour notre pays ?
- Notre démarche et notre appel, auprès des maires de France, s'inscrit dans une volonté de développement social durable parce que nous pensons qu'au-delà du mariage républicain, l'avenir d'un couple s'ouvre sur les enfants à naître, sur l'éducation que le père et la mère doivent leur donner, pour qu'à leur tour ils tiennent la place citoyenne qui leur revient.
- Les politiques publiques que nous mettons en œuvre, concernent pour une part importante la jeunesse et en particulier celle qui connaît des difficultés sociales ou familiales. L'absence de père ou de mère est souvent pointée comme source d'instabilité et de mal-être que la société essaie tant bien que mal de gérer. Ne créons pas ces situations de toute pièce !

1- Protégeons l'enfance ! Mais pourquoi donc ?

Les questions du mariage, de l'adoption et de la Procréation Médicalement Assistée sont liées. Il nous paraît donc opportun de rappeler qu'un enfant a besoin d'un papa et d'une maman, qui l'aiment et participent mutuellement à son éducation. Même si chaque enfant n'a pas cette chance, il y a là un idéal à défendre. Le père et la mère, la masculinité et la féminité, sont des repères fondamentaux pour le développement psychologique et social d'un enfant.

Le refus du mariage entre personnes de même sexe n'est pas une discrimination, mais une réponse différente justifiée par une différence de situation (la différence des sexes est une réelle différence et non une vue de l'esprit).

Sous prétexte de lutter contre une discrimination, la modification de la loi en créerait une autre entre les enfants. Certains pourraient, à priori, grandir sur le socle de la relation à deux parents sexuellement différents et complémentaires (père/mère), alors que d'autres seraient d'emblée privés de cette atout, privés de la lisibilité de leur filiation.

On nous dit qu'il n'est pas prouvé que les enfants aient des problèmes en étant élevés par des partenaires homosexuels. Mais les élus et les citoyens que nous sommes doivent se poser la question autrement : « Est-il prouvé qu'il est bon pour des enfants d'être élevé au sein d'un couple homosexuel ? ». Pas jusqu'à maintenant ...

On nous dit qu'il est préférable qu'un enfant soit élevé par des homosexuels qui s'entendent bien plutôt que par des hétérosexuels qui ne s'entendent pas. Comparons ce qui est comparable ! C'est-à-dire des homosexuels qui s'entendent bien avec des hétérosexuels qui s'entendent bien également ! Là, la réponse nous paraît bien plus claire !

2- Que répondons-nous à nos contradicteurs ?

2-1. Le principal argument de ceux qui réclament une cérémonie d'union homosexuelle en Mairie est celui de *la liberté*.

Nous pouvons répondre à cela de la manière suivante :

- Cette *liberté* invoquée fait référence plus à l'absence d'interdits qu'à la liberté républicaine. La liberté telle qu'elle est entendue dans notre pays se précise par un certain nombre de lois garantant des droits de l'homme et du citoyen.
- La *liberté totale, sans bornes* est autodestructrice et conduit au chaos social. La liberté s'appuie nécessairement sur des règles si on veut pouvoir la conserver.

On nous parle de « progrès », mais aucune notion idéologique et abusive de progrès ne saurait être mise ainsi en avant : depuis quand l'autosatisfaction d'une volonté indépendante est-elle un progrès social et humain ? Rappelons-nous qu'il y a 15 ans, on était sur le point de dépénaliser la consommation du cannabis ... c'était aller dans le sens de l'histoire ! Aujourd'hui nous savons quelle grave erreur cela aurait été ! On a pris conscience de l'ampleur des dégâts et du nombre des victimes.

2-2. Autre argument, celui de *l'égalité*.

- Là encore il y a confusion : *l'égalité ne signifie pas identité*. Nier toute différence, toute distinction, c'est tuer le sens des concepts, des valeurs, l'identité des êtres humains, ce qui fait leur richesse et leur pluralité.
- Dire que le mariage est l'union d'un homme et d'une femme, reconnue par la République et par d'autres institutions humaines, c'est nommer très précisément l'engagement pris par cet homme et cette femme à une communauté de vie, de projets

et à la constitution d'une famille dans laquelle sont nés ou pourront naître les enfants. Cette reconnaissance particulière, ce mariage, ne nie en rien l'existence de ceux qui ne se marient pas, de ceux qui ont choisi un autre projet de vie. Il n'y a donc pas d'atteinte à l'égalité républicaine.

2-3. Autres questions

Votre démarche n'est-elle pas homophobe ?

Ce mot est piégé si il prétend enfermer ceux qui s'opposent à certaines revendications en faisant passer leur position comme insultante ou discriminatoire à l'endroit des personnes concernées. Il ne faut pas confondre notre refus avec toute forme d'expression agressive ou insultante que nous récusons. A aucun moment nous ne manquons de respect à l'égard des habitants de nos communes qui sont homosexuels (et chez lesquelles, soit dit en passant, la revendication au mariage et à l'adoption reste très marginale). Dire « non » aux demandes de certains, ce n'est pas faire preuve d'homophobie mais de responsabilité. C'est la légitime expression de ce que nous croyons être le meilleur pour notre société.

Les personnes homosexuelles seraient-elles dangereuses ?

Ce qui est à nos yeux dangereux, ce ne sont pas des personnes (chacun étant libre de vivre à sa manière) c'est l'établissement d'une confusion entre les sexes dans le domaine de la construction familiale. C'est de transformer ce qui concerne la vie privée en institution publique, prétendant ouvrir à des droits qui impliquent les enfants, et c'est là que l'avenir de la société est à nos yeux, injustement fragilisé. Nous devons réfléchir aux conséquences de nos choix, de nos revendications.

Accepteriez-vous que le PACS soit signé devant le maire ?

Non, car nous estimons donner, de part notre représentativité républicaine, une modélisation, que nous ne jugeons pas opportune en ce qui concerne le PACS. Cela, nous le savons bien, conduirait à une confusion entre le Pacs et le mariage qui n'est pas dans l'intention du législateur. Ce qui ne nous empêche pas par ailleurs de donner au PACS, la légitimité et la mise en oeuvre qui lui sont dévolues par la loi, et qui ne concernent pas seulement les personnes homosexuelles, il faut le souligner !

Que feriez-vous, en tant que maire, si la loi vous demandait un jour de célébrer des unions homosexuelles ?

Nous n'en sommes pas là et nous avons le temps d'y penser ! En revanche, il me paraît fondamental que le parlement ou le gouvernement, demande l'avis des maires sur ce sujet et ... les écoute.

Pourquoi la France ne suivrait-elle pas l'exemple d'autres démocraties comme l'Angleterre ou les Pays-Bas, en ce qui concerne le mariage de personnes de même sexe ?

La France a souvent su marquer sa différence (sa position concernant la guerre en Irak en est une belle illustration). Prenons également l'exemple de la peine de mort : ce n'est pas parce que d'autres démocraties l'appliquent que nous faisons de même ! Certains pays ont une forte

tradition individualiste et libérale sur tous les plans. Le modèle anglo-saxon où tout s'achète ou se vend (même les produits du corps humain), où tout est permis au risque de laisser sans protection les plus pauvres n'est pas le nôtre : la France, pays des Droits de l'Homme a davantage le souci de protéger le faible, et notre démarche s'inscrit dans cette tradition. Le France est d'ailleurs attendue sur ce sujet par de nombreux pays qui la prennent comme référence.

Le collectif Maires Pour l'Enfance, qui regroupe un tiers des maires de France, n'est-il pas avant tout un rassemblement d'élus ruraux ?

On ne peut plus opposer aujourd'hui « mode de pensée rural » et « mode de pensée urbain », parce que la plupart des habitants de nos villages sont des nouveaux ruraux ou des « rurbains ». Les maires des communes de petite taille et de taille moyenne connaissent fort bien leur électorat et le contact quotidien qu'ils entretiennent avec la population de leur commune renforce plutôt le crédit de leur opinion et de leur avis.

Que faites-vous alors des enfants déjà élevés par les couples homosexuels ?

La plupart ont heureusement un père et une mère, même si ce couple s'est séparé, et ce n'est pas un pseudo-mariage homosexuel qui va les aider à y voir clair dans leurs repères. Quant à ceux qui sont nés par procréation artificielle, il est un peu facile, pour les adultes qui ont pris ce risque pour leurs enfants - injustement privés d'un père ou d'une mère biologique - de demander qu'il soit validé par la société toute entière.